

Essais cliniques sur des sujets sains

Autor(en): **Waldner, Rosmarie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **21 (2009)**

Heft 80

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-970972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Essais cliniques sur des sujets sains

Rosmarie Waldner est docteure en zoologie et a travaillé durant des années comme rédactrice scientifique au quotidien zurichois *Tages-Anzeiger*. Elle est aujourd'hui journaliste scientifique indépendante et participe à des projets portant sur le dialogue entre science et société et l'évaluation de l'impact des technologies.



Vanessa Püntener/Strates

La santé n'a pas de prix. Au nom d'un tel principe, peut-on effectuer des expérimentations à grande échelle pour de nouveaux médicaments ? Ou administrer à des sujets sains des produits non testés censés améliorer leur activité cérébrale ?

Les études cliniques à propos de nouveaux médicaments sont actuellement chose courante. De nombreux remèdes sont ainsi développés en conformité avec la réglementation et contribuent aux avancées thérapeutiques. Par manque de patience et de circonspection, il arrive toutefois que l'on fasse l'impasse sur des effets secondaires indésirables, qui peuvent avoir parfois de graves conséquences sur la santé. On en trouve plusieurs exemples récents.

On se souvient encore du scandale touchant deux anti-inflammatoires, retirés récemment du marché car ils accroissaient le risque d'accidents cardiovasculaires. Après enquête, il est apparu que de tels effets secondaires avaient déjà été signalés lors des essais cliniques, mais que ces données avaient été passées sous silence. Cela jette une lumière crue sur les pratiques de certaines firmes pharmaceutiques. Jusqu'ici, l'exigence réclamant que les études obtenant des résultats négatifs soient rendues publiques de manière complète n'a pas été satisfaite. Seules quelques entreprises le font de manière volontaire.

En novembre dernier, c'est une étude clinique sur un médicament anticholestérol qui a défrayé la chronique. Réunissant 18 000 participants issus de vingt-six pays, elle devait durer quatre ans, mais a été interrompue après deux ans, tant les résultats semblaient positifs. Seul 1,6% des personnes traitées présentait des troubles cardiovasculaires graves ou fatals, contre 2,8% chez les personnes non traitées. Particularité de l'étude, les personnes choisies pour y participer étaient apparemment en bonne santé, n'avaient pas un taux élevé de « mauvais cholestérol » et ne présentaient aucun signe de risque de maladies cardiovasculaires. Indépendamment des coûts que cela représente, l'arrêt de l'étude est difficilement com-

préhensible, d'autant plus qu'on a relevé chez les participants plus de cas de diabète qu'au sein du groupe de contrôle. On ignore si cet effet relève du hasard ou non. Mais on sait que le diabète est en lui-même un facteur de risque pour les troubles cardiaques et vasculaires. On sait en outre qu'une activité physique, une alimentation saine et l'arrêt du tabac constituent des moyens avérés – et gratuits – de prévenir les maladies cardiovasculaires. Un essai à grande échelle, consistant à administrer à des sujets sains une substance anticholestérol, est-il justifié ? Et en suspendant l'essai, n'a-t-on pas réagi avec une impatience déplacée et dangereuse, liée aux profits financiers qu'en attendait le groupe pharmaceutique qui produit le médicament et qui a lui-même financé l'étude ?

A la fin de l'an dernier, plusieurs spécialistes des neurosciences ont lancé, dans la revue *Nature*, un appel inhabituel. « Nous demandons que les médecins, les scientifiques et les autorités de régulation mettent au point une politique commune sur le recours par des sujets bien portants de médicaments stimulant l'activité cérébrale. » Un débat politique s'impose autour des stimulants cérébraux. Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes en bonne santé qui recourent à des produits « boostant » le cerveau, comme ceux utilisés pour traiter l'hyperactivité, l'insomnie ou la maladie d'Alzheimer. Ce phénomène est aussi une sorte d'essai médical à grande échelle. Reste qu'il n'est pas prouvé que ces produits agissent comme espéré sur les sujets sains. Sans parler des effets secondaires aux conséquences durables qu'ils sont susceptibles de provoquer. Espérons que cet appel sera entendu ! ■

Les auteurs de cette rubrique expriment ici leur propre opinion. Cette dernière ne reflète pas forcément celle de la rédaction.